

Fiche n°7 : **MULTIMORBIDITE**

Eléments de définition

Nous avons expliqué pourquoi nous ne pouvions pas retenir le mot polypathologie. La situation n'est pas pour autant facile quant au mot « multimorbidité ». Doit-on parler de polymorbidité, de plurimorbidité ou de multimorbidité ?

L'expression polymorbidité semble exclue puisqu'elle reviendrait à associer une racine grecque à une latine et ce n'est pas l'usage.

Pour les deux autres préfixes : « pluri » c'est plusieurs et « multi » c'est multiple. Ce ne serait, à priori, qu'une question de quantité : deux disciplines c'est au moins pluridisciplinaire ; à partir de trois cela deviendrait multidisciplinaire. Il semblerait cependant que pluridisciplinaire fasse apparaître ce que chaque discipline apporte à un projet commun (c'est l'esprit sous-tendu dans le concept de Maison de santé pluridisciplinaire). Alors que multidisciplinaire ne serait que la juxtaposition de plusieurs disciplines, mais sans nécessaire projet commun.

La différence qui existe entre une multi-franchise et une pluri-franchise réside principalement dans la fidélité à une enseigne lorsqu'on envisage de se développer.

L'exemple du multiculturel et du pluriculturel est intéressant. Le multiculturel relèverait du simple constat de la coexistence de plusieurs cultures dans une société ; quand le pluriculturel contiendrait l'idée d'une convergence : « qui s'inspire de plusieurs cultures » nous disent plusieurs dictionnaires, dont le TLFi.

Dans notre domaine le mot « multimorbidité » serait donc à privilégier : plusieurs maladies chez un même malade, mais si l'on peut dire, sans projet commun ni convergence entre elles (ce qui s'opposerait non pas à la plurimorbidité, mais pour notre sujet à la comorbidité).

Discussion

Les dictionnaires définissent la morbidité comme « la somme des maladies qui ont frappé un individu ou un groupe d'individus dans un temps donné ». Cette définition simple aurait notre préférence, mais alors multimorbidité deviendrait-il un pléonasme ? Pourtant le suffixe « ité » sert à former un nom indiquant une caractéristique, à partir d'un adjectif (ici morbide) : la morbidité est la caractéristique

de celui qui est atteint de maladie. Dès lors, s'il est atteint de plusieurs maladies, il pourrait bien être atteint de multimorbidité ! L'OMS définit la multimorbidité comme « l'association d'au moins deux conditions médicales chroniques chez un même individu ». L'European General Practice Research Network (EGPRN) la définit comme « toute combinaison d'une maladie chronique avec au moins une autre maladie (aiguë ou chronique) ou un facteur biopsychosocial (associé ou non) ou un facteur de risque somatique ». C'est certainement cette dernière définition qui pourrait être retenue.

A la vue des synthèses sur les mots pathologie et morbidité, pluri, poly et multi, on peut se demander en effet si le mot multimorbidité n'aurait pas un caractère plus globalisant, c'est l'ensemble des problèmes de santé (maladies, facteurs de risque...) d'un individu ou d'une population.

La multimorbidité va avoir une place de plus en plus importante dans l'avenir. Phénomène d'apparition récente, elle représente environ 50% des consultations de médecine générale. Toutes les projections prévoient une forte augmentation de sa prévalence. Elle a dès maintenant un retentissement important pour les patients, les médecins et le système de santé.

Proposition

Nous opterions donc pour le mot multimorbidité, en sachant qu'il ne sera pas facile de lutter contre l'expression hérétique « polypathologie » et qu'ainsi, la nuance entre plurimorbidité et multimorbidité passe au second plan.

La définition qu'en fait l'EGPRN nous semble convenir : « toute combinaison d'une maladie chronique avec au moins une autre maladie (aiguë ou chronique) ou un facteur biopsychosocial (associé ou non) ou un facteur de risque ».